

BULLETIN 2018 : Adhésion Renouvellement De Soutien à L'AFPSAS

Mme – Melle – Mr : Prénom :

Lien de parenté avec un SAS : Nom du SAS :

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Pays : Tél fixe : Portable :

E-mail :

Souhaite adhérer en qualité de :

Membre d'Honneur (1) Offert par l'AFPSAS.....

Membre actif (descendant et famille de SAS)..... 32€/an

Cotisation couple (3)..... 42€/an

Membre : sympathisant (2) scientifique historien reconstituteur 32€/an

Cotisation moins de 25 ans..... 15€/an

Parrain : NOM : PRENOM :

Je souhaite ajouter un don pour un montant de :

Je souhaite faire un don - sans adhésion - pour un montant de :

Montant total :

(1) Sont considérés comme membres d'honneur tous les vétérans SAS

(2) Sont considérées comme membres sympathisants les personnes n'ayant aucun lien direct de parenté avec un SAS.

(3) Dans le cadre d'une cotisation couple sont inclus les enfants mineurs, merci de bien vouloir remplir les informations suivantes :

Prénom du conjoint :

Prénoms et année de naissance des enfants :

Le bureau de l'AFPSAS se réserve le droit d'étudier les cas particuliers.

Souhaitez-vous figurer sur l'Annuaire de l'AFPSAS ? OUI NON

BULLETIN À ENVOYER par mail à - tresorier@afpsas.fr - ou à l'adresse suivante:

Michel LE NOAC'H – 6 rue Parc Fétan – 56870 LARMOR-BADEN (France)

accompagné de votre règlement : mandat SEPA ou chèque dument complété et signé

Date :

Signature :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de notification, de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement. Si vous souhaitez l'exercer, il vous suffit de contacter directement l'association à l'adresse indiquée ci-dessus en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Les informations nominatives ont pour objet de permettre à l'AFPSAS d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de l'AFPSAS pour des opérations commerciales ou budgétaires.